

3673

PROGRAMME P.N.U.D./L.I.F.E./SENEGAL

**PROJET DE REALISATION DE PUISARDS
ET DE FORMATION EN ANIMATION SANITAIRE
A YEUMBEUL (DAKAR)**

Septembre 1998

I - RESUME

Yeumbeul se situe dans la banlieue proche à une dizaine de kilomètres de Dakar. Il comprend un village dont l'origine remonte au siècle dernier, et, des quartiers plus récents créés à partir des terres de culture vendues par les villageois à des néo - citadins déguerpis. L'ensemble regroupe une population estimée actuellement à près de 90 000 habitants. Le statut contestable de l'occupation du sol a depuis de longues années placé cet espace considéré comme irrégulier dans un état de sous - équipement urbain et de marginalisation par rapport à l'accès aux services sociaux de base. Dans de telles conditions, la qualité de vie y était d'un niveau médiocre. Les déchets liquides et solides non ramassés à cause de l'absence d'infrastructures appropriées ou des défaillances des services techniques municipaux confrontés à la crise économique générale étaient déposés au hasard des terrains libres rencontrés dans les quartiers. Cet état d'insalubrité appelait des réponses formulées à travers des voies différentes de celles des pouvoirs institutionnalisés en repli dans l'offre de services publics.

Le sursaut est venu de la société civile organisée par les associations de développement de quartier. L'une d'elles, l'Association Nationale pour le Bien - Etre de la Population (A.N.B.E.P.) qui localement rayonne sur l'étendue des deux communes d'arrondissement de Yeumbeul et les circonscriptions voisines de Keur Massar, Malika, Guinaw Rails et Guédiawaye a bénéficié d'une subvention du programme L.I.F.E. de 9.412.250 F CFA. Elle l'a utilisée de juillet 1996 à août 1997 en partenariat avec l'O.N.G. Association des Jeunes pour l'Education et le Développement (A.J.E.D.), le Service d'Hygiène de la ville de Pikine et la Mairie de cette même commune pour construire une soixantaine de puisards et former 300 animateurs sanitaires auxiliaires.

Cette initiative relayée par celles d'autres sources d'appui extérieures a permis de replacer la salubrité à Yeumbeul à un niveau acceptable. Elle a d'ailleurs reçu une haute marque de reconnaissance de son importance avec l'attribution du troisième prix du Président de la République du Sénégal pour la Promotion de la Femme en 1998.

II - CONTEXTE

Yeumbeul est un des anciens villages créés par les autochtones lébou (1) dans la banlieue, à une dizaine de kilomètres de Dakar. Au fil des années d'autres groupes composés surtout d'allogènes les ont rejoints à la périphérie urbaine pour former l'énorme agglomération de Pikine. On y recense la moitié de la population dakaroise estimée aujourd'hui à près d'un million et demi d'habitants au moins. Cette concentration démographique est d'autant plus remarquable qu'elle s'est produite en l'espace d'une génération. Elle ne procède pas, loin s'en faut, d'une ruée vers un quelconque eldorado mais plutôt du transfert à grande échelle d'occupants des bidonvilles que la forte immigration de l'après-guerre avait fait proliférer non loin du centre de la capitale sénégalaise. Une impression d'inachevé et de ville improvisée se dégage de la confrontation du regard neuf avec les paysages de Pikine. D'aucuns y logent dans des maisons encore en chantier. Les inondations profuses observées après d'importantes averses témoignent de l'insuffisante préparation des sols avant leur occupation.

En fait une urgence a présidé à l'urbanisation de cette banlieue. La pénurie de logement perceptible depuis la fondation de Dakar n'a pas été résorbée par les aménagements réalisés durant la période française. Nonobstant la création dans les années 1950 de vastes lotissements pour l'habitat populaire, de nouveaux arrivants amenés par l'exode rural s'entassaient dans la promiscuité des quartiers improvisés à proximité des centres d'emploi, le long des principaux accès à la ville et sur des sites interdits de construction. Outre que les conditions de vie y laissaient à désirer, ces taudis se révélaient incompatibles avec la symbolique urbaine du Sénégal nouvellement indépendant. Pour les tenants de l'urbanisme haussmannien de cette période, la mise en oeuvre des programmes de rénovation devaient nécessairement se traduire par le déguerpissement des squatters.

De 1960 à la fin de la décennie suivante, plusieurs dizaines de milliers de familles ont été ainsi contraintes au déménagement et à la réinstallation à 11 km du centre-ville. Cet éloignement avait fait employer par certains observateurs des termes aussi forts mais tout

aussi réducteurs que l'expulsion, la déportation ou l'exode. Dans les environs immédiats de la partie agglomérée de Dakar, l'Etat ne maîtrisait pas la situation foncière. Pour y entreprendre toute opération d'urbanisme de grande envergure, il devait négocier avec les propriétaires privés. Or plus à l'intérieur de la presqu'île, il restait des terres de son domaine presque vierges de toute occupation. Le site consistait en des sols sableux faiblement colonisés par une végétation herbacée et des buissons d'euphorbes ou de cactus. Cet ancien erg dunaire était peu exploité. Il servait de parcours aux troupeaux de bovins élevés dans les villages de la banlieue. Dans les bas - fonds inondables, les « niayes », on pouvait rencontrer quelques jardins maraîchers. Sur cette brousse, il était donc possible d'établir un nouveau centre de peuplement sans se plier à de coûteuses expropriations.

Les familles les plus chanceuses ont reçu gratuitement des parcelles sommairement viabilisées à Pikine Ancien, Pikine Loti Récent et à Pikine - Extension (Guédiawaye). Les autres ont dû, après l'épuisement des terrains aménagés par l'Etat, pourvoir à leur propre relogement par achat auprès des détenteurs coutumiers du sol. De cette urbanisation non officielle est né Pikine Irrégulier dont la population est venue soit des bidonvilles détruits à Dakar soit de la partie régulière de Pikine par desserrement des quartiers déjà densément occupés.

L'irrégularité de cet espace se définit selon deux critères essentiels : le statut juridique du sol dénué du permis d'occuper délivré par l'Administration, et, la trame anarchique de la voirie en totale opposition avec la netteté du découpage des lotissements planifiés de Pikine Régulier. Le souci dominant des ayants - droit coutumiers menacés du reste de dépossession par la loi sur le Domaine National entrée en vigueur en 1964 (2) a été de vendre au coup par coup des terrains livrés à l'état brut aux acquéreurs.

La conséquence la plus manifeste de cette situation irrégulière a été pendant longtemps la déficience des services publics urbains de premier recours. Pour y avoir accès, la population a dû se plier au clientélisme politique en se mobilisant autour des délégués de quartier capables d'intercéder auprès des décideurs pour l'obtention de bornes - fontaines, de l'électricité, de postes de santé ou d'écoles. La stratégie a consisté notamment à constituer des

décennie, on a estimé à 50 000 F CFA (3) le revenu mensuel moyen. La crise économique actuelle et les programmes d'ajustement structurel en vigueur frappent sévèrement la population de la ville irrégulière. Non seulement elle subit la précarisation du marché du travail, mais plus grave encore la pauvreté place de nombreux ménages dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins essentiels d'alimentation et de santé. Il y a des initiatives pour répondre à la nécessité de survivre. Certaines d'entre elles sont avouables, d'autres le sont beaucoup moins comme la mendicité d'adultes qui n'ont l'excuse d'aucune infirmité, l'agression perpétrée par des bandes de jeunes en rupture avec la société ou le trafic de stupéfiants (4). Pikine dans son ensemble est une agglomération où l'on ne se sent plus en parfaite sécurité avec la montée de la délinquance juvénile.

Dans l'optique d'une décentralisation renforcée pour mieux appréhender les besoins sociaux et gérer plus efficacement les ressources disponibles, les deux communes de Pikine et de Guédiawaye ont fait l'objet d'un redécoupage en mairies d'arrondissement (5). Ces entités nouvelles risquent cependant d'être inopérantes si leur gestion ne s'oriente pas vers l'efficacité et l'implication de la société civile à la conduite des opérations la concernant directement. Le potentiel financier mobilisable localement est faible à cause de l'inconsistance du tissu économique et de la capacité contributive limitée des citoyens. L'importance de l'analphabétisme constitue un obstacle pour l'organisation et la mobilisation des communautés de base. La connaissance des objectifs de développement municipal n'allant pas de soi même en milieu plus éduqué, des stratégies de communication et de concertation par l'intermédiaire de forums ou de relais comme les mass - media apparaissent comme un impératif. Les défis à relever sont donc nombreux, complexes et difficiles. De surcroît, les élus doivent agir dans des espaces des relations publiques très politisés, sous la pression des divers groupes d'intérêt.

III - LE CADRE DU PROJET DE YEUMBEUL

Le toponyme Yeumbeul a une double signification. Il renvoie à la fois au village traditionnel et aux mairies d'arrondissement qui englobent la constellation des quartiers spontanés apparus à la suite des vagues de déguerpissements évoquées plus haut.

Ce qui distingue le village réside moins dans la morphologie de l'espace que dans le contenu social. La caractérisation de Yeumbeul en village procède de l'habitude langagère et de la préférence affichée de la population pour ce statut. Il y a des enjeux de pouvoir et de contrôle de ressources sous-jacents à une telle revendication.

Selon la tradition orale, Yeumbeul serait le produit d'une scission du village de Thiaroye Kao vers la fin du XIXe siècle (5). Jusque dans les années 1960 sa croissance a été lente. Les photos aériennes prises à partir de 1962 montrent un emballement de l'extension périphérique qui correspond avec les déguerpissements opérés à Dakar. Donc la promulgation de la loi sur le Domaine National deux ans plus tard n'est pas la cause première de l'urbanisation spontanée ; elle a donné une impulsion à ce mouvement déjà amorcé. Sur la seule base des formes urbaines, il est malaisé de repérer la limite entre le village et les quartiers adjacents. L'habitat vernaculaire en paillotes a totalement disparu du paysage. Il ne subsiste que quelques baraques en bois que leur vétusté a rendu bancales. En d'autres termes, le bâti porte sur des constructions en dur. Les équipements urbains ne manquent pas, et, dans la grande carence en services caractéristique de Pikine Irrégulier Yeumbeul fait figure d'établissement privilégié avec son dispensaire, sa maternité, son marché, sa grande mosquée, son collège et ses écoles élémentaires.

Il doit cet avantage à la fois à l'antériorité dans le processus de création des quartiers, et, aux effets induits par l'alliance nouée par les notables avec tous les gouvernements formés sous le régime des Présidents Senghor et Abdou Diouf. Ce soutien intéressé au pouvoir politique a connu son épisode majeur à l'avènement de Momar Marème Diop, originaire de Yeumbeul, aux hautes fonctions de 12^{ème} « Grand Serigne de Dakar, Chef Supérieur de la Collectivité Lébou » (6). C'est au sein de la famille de ce dignitaire décédé en 1984 que se transmet la chefferie villageoise. Les vicissitudes des luttes politiques locales ont considérablement diminué l'autorité de cette dernière sur les parties externes. Les anciens protégés des Lébou ont réussi, à l'aide de leur stabilisation en milieu urbain, à identifier les voies de pénétration de la sphère politique et de l'administration et à se dispenser par conséquent de la médiation des notables de Yeumbeul. Cette rivalité entre leaders autochtones et allogènes est une clé pour comprendre le rythme de construction et l'architecture des dynamiques sociales actuellement à l'oeuvre à l'échelle infra-urbaine dans la banlieue.

En marge du village, l'espace social offre en miniature la trame des ethnies et des religions observées dans l'agglomération dakaroise avec une dominante wolof et musulmane. Loin de leurs milieux d'origine, les néo - citadins réunis ici par les hasards de leurs migrations résidentielles, ont organisé une solidarité autour de leurs leaders généralement investis de la fonction de délégué de quartier pour l'amélioration de leurs conditions de vie très défavorables. Elle trouve libre cours à travers divers types d'associations à base politique, économique, sociale ou culturelle. En somme les contraintes de la vie quotidienne ont principalement déterminé les gens de ces quartiers à vouloir s'en tirer à tout prix plutôt que de se résigner.

Leur réflexe d'auto - prise en charge a reçu l'incitation des répercussions néfastes des programmes d'ajustement structurel qui ont précarisé l'existence des moins nantis et diminué la protection sociale assurée par l'Etat. Dans les 18 quartiers gravitant autour de Yeumbeul, cette situation s'exprimait entre autres par une désorganisation dangereuse du service de nettoyage urbain. La prolifération des dépôts sauvages d'ordures, le rejet des eaux sales dans les ruelles conjuguait leurs effets pour entretenir un environnement malsain révélé par les maladies dermiques, ophtalmiques et diarrhéiques. Le sursaut de la société civile s'est déclenché d'abord à l'occasion de la réalisation des branchements sociaux à l'eau potable à partir de 1988 -1989. Avec la pression des notables sur la société concessionnaire, près du tiers des parcelles furent alors branchées au réseau . Subséquemment cette solidarité devait se concrétiser par la création en 1990 de l'ASSOCIATION NATIONALE POUR LE BIEN - ETRE DE LA POPULATION (A.N.B.E.P.) à l'initiative d'un groupe de volontaires du quartier Houdalaye conduits par ALPHA IBRAHIMA NDIAYE, délégué de quartier. Le nom de l'association est tout un programme.

Un certain 13 août 1991, l'association tint au C.D.E.P.S. de Thiaroye une journée d'étude sur les problèmes d'environnement à Yeumbeul. De cette rencontre devait germer l'idée de doter la zone d'un système de collecte des ordures et de puisards collectifs pour l'évacuation des eaux usées. Ce projet eut du mal à prendre forme à cause de la rivalité entre le Président de l'A.N.B.E.P. et le responsable politique local par ailleurs membre du Conseil Municipal. En l'absence de la caution de la Mairie, il était quasiment impossible d'aller plus loin. Les groupements féminins de l'A.N.B.E.P. saisirent l'opportunité des opérations d'assainissement « set settai » (7) en vogue au début des années 1990 pour réactiver le projet

que les hommes avaient du mal à faire entrer dans la réalité. Grâce à leurs tontines (8), elles prirent en charge la gestion des ordures et la constructions de 11 puisards à partir de 1993.

C'est cet élan que le programme L.I.F.E. a renforcé en 1996 en apportant son concours financier à l'A.N.B.E.P. assisté par des partenaires, en l'occurrence l'A.J.E.D., le Service d'Hygiène et la Mairie avec laquelle les bénéficiaires de la subvention ont trouvé en dernière instance une entente.

IV – LE PROCESSUS DE REALISATION

Le PROJET DE REALISATION DE PUISARDS ET DE FORMATION EN ANIMATION SANITAIRE a été mené à terme avec un franc succès sur la base d'une claire division du travail entre le comité de pilotage et l'A.N.B.E.P. artisan de la mobilisation sociale axée sur son réseau de cellules disséminées à travers la ville irrégulière.

1 - Les structures de gestion

Les bénéficiaires disposaient d'une organisation relativement bien rodée avant le lancement du projet. Mais l'objectif général visé par L.I.F.E. de promouvoir le dialogue entre acteurs du jeu social a rendu nécessaire la collaboration de partenaires extérieurs.

a) Les partenaires du comité de pilotage

En plus du Président de l'A.N.B.E.P., cet organe de coordination a été composé des représentants de l'O.N.G. A.J.E.D., du Service départemental d'Hygiène et de la Mairie. Avant sa constitution formelle, l'association bénéficiaire a eu à consulter l'A.J.E.D. pour le montage du premier projet de puisards collectifs qui allait achopper sur une incompréhension avec la Mairie. Au moment de l'élaboration du second projet, le même partenaire a facilité le dialogue avec les autorités municipales, alors que le Service d'Hygiène a aidé à la conception technique des ouvrages d'assainissement à construire.

Après la signature le 14 mars 1996 de la convention accordant la subvention, et, l'ouverture d'un compte bancaire à la B.I.C.I.S. au nom du projet, l'A.J.E.D. et le Service

d'Hygiène ont été désignés pour la co-signature des chèques libellés au profit de l'A.N.B.E.P. Ce faisant, les organisations précitées se sont bien conformées à la recommandation du Coordonnateur National formulée dans sa correspondance du 16 août 1996.

« Il est souhaitable qu'au moins deux (02) des organisations partenaires signent les chèques pour les retraits de fonds et s'assurent de la mise en place d'un dispositif transparent et efficace pour la gestion quotidienne de l'utilisation des fonds.

Toute organisation partenaire signataire du contrat a le droit d'être largement informé sur l'utilisation des fonds qui sont destinés à la réalisation des puisards et à la formation en animation sanitaire des populations défavorisées des quartiers Houdalaye, Malika, Thiaroye et Keur Massar dans la commune de Pikine. »

Dans l'utilisation des fonds, une exigence de transparence apparaît à travers le mécanisme d'acquisition des matériaux de construction par les dirigeants de l'A.N.B.E.P. Ils ont procédé par l'établissement de bons d'enlèvement visés conjointement de la part de l'ANBEP, du commerçant et du bénéficiaire du puisard. Ces pièces justificatives des dépenses pouvaient être consultées par tous les partenaires.

Le comité de pilotage a été aussi le garant du respect des critères de sélection utilisés pour l'attribution des puisards sur la base des propositions présentées par les cellules de l'A.N.B.E.P.

b) les cellules de l'A.N.B.E.P.

Créée le 19 octobre 1990 dans les circonstances rappelées plus haut, l'A.N.B.E.P. a été reconnue officiellement le 24 octobre 1991. Dans tous ses lieux d'implantation, cette association s'organise selon des cellules de 50 à 80 membres qui se fédèrent en sections coiffées par une direction nationale sous l'autorité d'un conseil d'administration. Les femmes y tiennent un rôle important et se retrouvent dans des groupements propres auprès des autres adhérents.

Le haut degré de mobilisation des structures allant de la base au sommet tient à trois principaux facteurs. Primo l'objet du projet recoupe un des domaines d'action prioritaires de

l'A.N.B.E.P. Secondo la construction de puisards et la formation d'auxiliaires hygiénistes a provoqué de fortes attentes, notamment de la part de sans - emploi en quête d'opportunités pour l'accès soit à un revenu soit à un savoir - faire. Tercio l'expérience fâcheuse de puisards collectifs a galvanisé l'association déterminée à donner la mesure de ses relations avec des partenaires extérieurs à la commune et de ses capacités en matière de développement social de quartier sur un terrain riche en organisations communautaires de base (9).

L'effort de vulgarisation pour faire connaître le projet L.I.F.E. a donc été amplement fourni par les cellules de l'A.N.B.E.P. Elles ont donné les personnes à former comme relais d'animation sanitaire, représenté l'essentiel du public des causeries organisées dans les différents quartiers et fait au comité de pilotage des propositions relatives aux choix des sites des puisards, des ouvriers désignés pour la construction, des fournisseurs des matériaux de constructions, des dates et lieux pour les causeries. Ce sont également les cellules de base qui ont contribué à la mise sur pied des comités de salubrité et de vigilance chargés de la police sanitaire dans les quartiers.

2 - La sensibilisation

Après l'échec du premier projet de puisards, la communication avec les autorités municipales était obstruée. Il est probable que la décrispation des rapports avec l'A.N.B.E.P. ait été favorisée par l'implication du P.N.U.D. dans le projet suivant. La persistance de la Mairie dans son refus de collaborer aurait été à contre-courant de la phase nouvelle de décentralisation (10) d'une part. D'autre part elle comportait le risque éventuel de mal se singulariser vis - à - vis d'un des principaux partenaires au développement du Sénégal. En définitive le projet a été agréé par le Maire qui a chargé le Chef du Service Social de l'y représenter et de lui rendre compte du déroulement du processus.

Toutes les occasions appropriées ont été exploitées pour entreprendre la sensibilisation de la population : la quinzaine nationale de la femme, la journée mondiale de la population, les réunions des groupements féminins, les causeries inscrites au programme d'activités du projet, les inspections de routine effectuées soit par le Service d'Hygiène soit par les comités de salubrité, etc. A partir des échanges directs en session de formation ou sur le terrain, à l'aide des représentations de la troupe théâtrale de l'A.N.B.E.P. et l'exposition permanente au

12

centre communautaire Christine Etchepare les objectifs poursuivis par le partenariat avec L.I.F.E. ont donné lieu à une large explication.

3 – La formation

Elle a eu une dimension explicite référant à l'animation sanitaire et une autre implicitement posée par l'appel fait à la main – d'oeuvre des quartiers dans les constructions de puisards.

a) La formation en animation sanitaire

Il ne sert pas à grand chose d'attendre la destruction des cycles naturels constitutifs de l'environnement pour essayer d'y parer. Ceux – ci mettent du temps pour retrouver l'équilibre rendant habitables les cadres de vie. Il importe donc de mettre en garde contre les pratiques inconsidérées par l'information et l'éducation avant d'atteindre un point de non retour. Le projet mis en oeuvre à Yeumbeul a pris en compte cette exigence en réservant le quart du budget à la formation, un des gages les plus sûrs d'une gestion durable de l'environnement.

La maîtrise d'oeuvre de ce volet a incombé au Service d'Hygiène dont les agents ont mis l'accent sur les grands thèmes suivants : les ordures ménagères, le péril fécal, l'eau et l'hygiène alimentaire. Le Foyer des Jeunes de Yeumbeul a, par la voix de sa représentante, traité de l'installation d'un comité de salubrité. Il y a eu 6 sessions de 2 jours chacune qui se sont déroulées à l'école Moussé Anta Diop prêtée pour l'accueil du public. Parmi ce dernier on a compté des adultes et des jeunes des deux sexes ayant des niveaux d'instruction très disparates. Mais les 60 % d'entre eux avaient terminé leurs études à l'école élémentaire.

En participant à ces stages les auditeurs n'ont eu droit qu'à la fourniture d'un petit matériel scolaire et à la prise en charge leurs repas en milieu de journée.

Leurs acquis de formation devaient aboutir à un transfert auprès du plus grand nombre à travers des causeries organisées généralement en fin de semaine où elles pouvaient drainer une grande affluence.

b) L'apport de compétences aux maçons

Le premier modèle de puisard en usage à Yeumbeul a été l'oeuvre d'un maçon à la retraite. A l'expérience, il a fait apparaître des imperfections dont les techniciens du Service d'Hygiène ont tenu compte en procédant aux rectifications requises. Les maçons de profession ainsi que les jeunes sans qualification mobilisés dans les petits chantiers de puisards ont pu par la méthode du learning by doing se familiariser avec le nouveau prototype désormais conçu pour l'évacuation des eaux de rejets domestiques.

4 – La construction des ouvrages d'assainissement

Alors que la formation a duré tout au long du cycle de projet, la composante des puisards a été achevée peu après le versement de la deuxième tranche de la subvention intervenu en janvier 1997. La célérité apportée à l'exécution des ouvrages a été due à la grande mobilisation des maçons de l'A.N.B.E.P. aidés par les jeunes en chômage.

Tout bénéficiaire a eu à fournir un apport personnel d'une valeur de 15 000 F CFA qui pouvait être libéré en nature sous forme des fouilles à effectuer, d'eau, de briques en ciment et de sable à donner. Malgré ces conditions relativement douces certains ménages ont rencontré des difficultés pour remettre cette contribution. Un des critères d'éligibilité a été l'état de pauvreté. Par ailleurs, la maison récipiendaire devait avoir des W.C. pour éviter l'utilisation du puisard comme lieu de défécation ; elle devait avoir un niveau de consommation d'eau assez important et de l'espace pour l'aménagement.

Les ouvrages mis au point présentent en surface des réceptacles de forme parallélépipédique à triple compartimentage. Le premier compartiment retient par une cloison à orifices les matières solides, les deuxième et troisième les matières grasses et le savon en solution par le biais de brisures de briques en ciment que les ménagères mettent dans des sacs de récupération ayant servi pour l'emballage des oignons.

En l'absence d'une évaluation technique, on ne peut que se fonder sur les avis des bénéficiaires qui sont dans l'ensemble satisfaits du fonctionnement des ouvrages.

5 - Le suivi

Il s'est exercé au niveau de chacune des structures participant à la gestion du projet.

a) le suivi par le comité de pilotage

Les opérateurs du projet - AJED, A.N.B.E.P., Service d'Hygiène - ont procédé au contrôle des constructions pour s'assurer de leur état d'avancement et de la qualité des prestations fournies par les maçons. Mais cette activité n'entrait pas dans un calendrier précis, contrairement aux inspections que le Service d'Hygiène a effectuées dans le cadre de ses visites domiciliaires de routine à Yeumbeul. L'intérêt de la Mairie s'est surtout manifesté pour les stages de formation en animation sanitaire. Les uns et les autres ont témoigné de la sollicitude du Coordonnateur National pour les différentes séquences du projet.

b) La surveillance par les comités de salubrité

Dans chaque quartier concerné, un comité de salubrité d'environ 25 membres comprenant un bureau et un comité de sages s'est vu confier la tâche d'assurer la police de l'hygiène. En quelque sorte, cette structure de suivi a été pour le service départemental agissant dans ce domaine un relais destiné à la surveillance permanente de l'environnement.

Parmi les affaires traitées à ce niveau on a noté le règlement de différends entre voisins portant sur l'enfouissement des eaux sales dans les rues, et, les cas d'indiscipline répétée ayant requis l'alerte du Service d'Hygiène.

V - LES PERFORMANCES D' EXECUTION

Le projet L.I.F.E. a été exécuté avec efficacité parce qu'en dehors de l'incertitude de la participation de la Mairie d'ailleurs résolue au début du processus, le terrain social a été suffisamment préparé pour lui assurer les conditions de succès.

1 – Le respect des engagements

Comme indiqué dans le chapitre sur le contexte, le projet s'est inscrit dans le sillage d'initiatives spontanées déjà engagées par la communauté bénéficiaire. Ainsi l'imprégnation des objectifs à atteindre et leur réalisation se sont produites dans les meilleurs délais.

a) Les délais de réalisation

La durée du projet a été fixée à un an. Mais presque à mi – parcours, les ouvrages d'assainissement ont pu être livrés aux usagers. Dans le contexte de 1996 caractérisé par la montée de l'inflation consécutive à la dévaluation du franc C.F.A. survenue deux ans auparavant, les prix du ciment et du fer à béton évoluaient vers la hausse. Pour réduire au mieux leurs effets sur le budget, l'A.N.B.E.P. a jugé nécessaire d'augmenter le temps de travail des maçons, moyennant un relèvement consécutif de leur rémunération. Ainsi en 2 mois et 15 jours les puisards ont – ils été construits. Les objectifs visés ont été même dépassés grâce aux économies procurées par ce changement de stratégie. Il en sera fait cas dans le chapitre des résultats et impacts.

b) L'atteinte des objectifs

L'utilisation à fond de la principale ressource du projet, c'est – à – dire le capital humain, a permis de maximiser les résultats enregistrés.

En l'absence de données complètes d'évaluation, il n'est sans doute pas permis de quantifier toutes les performances réalisées. Mais la plus remarquable et que les bénéficiaires se plaisent à bon droit à mettre en exergue est le taux de réalisation des puisards porté à 122 % sans apport additionnel de fonds. Les stages de formation d'auxiliaires hygiénistes et les causeries prévues dans le cadre de l'animation ont été accomplis conformément à leur programmation. Les publics visés y ont participé avec intérêt. D'après le chef de la brigade d'hygiène, le commentaire qui est revenu le plus fréquemment de la part des auditeurs encadrés a été celui – ci :

« Tout le monde devrait avoir une information sur les thèmes de l'hygiène et de la salubrité. »

2 – La portée et les limites du partenariat

Forte de la connaissance de la matière du projet et de l'expérience acquise au contact d'autres partenaires, l'A.N.B.E.P. a quasiment traité d'égal à égal avec les organisations présentes dans le processus parrainé par L.I.F.E.

a) Les synergies des membres du comité de pilotage

Il n'a pas été nécessaire aux parties chargées de piloter le projet d'observer un délai d'adaptation à la situation les réunissant. Leur collaboration avait connu un début à l'occasion des opérations de nettoyage organisées sous l'égide de la Coordination des Associations et Mouvements de la Communauté Urbaine de Dakar (C.A.M.C.U.D.) et aussi dans le domaine des activités de population (sida, planification familiale, campagnes de vaccinations, etc.). D'ailleurs c'est l'A.N.B.E.P. qui a fait entrer l'A.J.E.D. dans le projet L.I.F.E sur la base de la coopération de qualité établie antérieurement. La convergence avec le Service d'Hygiène pourrait être qualifiée de naturelle ; les deux partenaires « chassent sur les mêmes terres... » de la protection et de l'entretien de l'environnement. Il n'y a eu de difficultés qu'avec la Mairie mais la médiation du Coordonnateur National de L.I.F.E. et de l'A.J.E.D. les a aplanies au début du projet. Et l'assiduité remarquable de la représentante de l'institution municipale aux sessions de formation a attesté au moins d'une marque d'intérêt pour ce qui se faisait à Yeumbeul.

b) La mobilisation des bénéficiaires

Un militantisme de bon aloi caractérise les adhérents de l'A.N.B.E.P. Cela trouve son explication dans la poursuite d'objectifs concrets exprimés à travers des projets qui ont eu jusqu'ici la chance de trouver un écho favorable auprès des donateurs d'aide internationaux. D'autre part, la gestion des activités menées sur les divers fronts où l'association s'est engagée n'a pas encore donné matière à critiquer pour un manque de transparence.

17
La disponibilité des membres des cellules pour participer au projet de L.I.F.E. transparaît à travers cette confiance faite par Alpha Ibrahima Ndiaye.

« Chaque fois que je revenais d'une réunion préparatoire, les gens me pressaient pour savoir quand le projet allait démarrer. »

Bien évidemment il s'agissait d'une disponibilité intéressée, mais le propos est révélateur dans une certaine mesure de l'effort de sensibilisation. La mobilisation des bénéficiaires s'est vérifiée par l'assiduité aux sessions de formation affichée par les candidats choisis à ce propos, et, par la large audience des causeries de quartier. Les limitations imposées par le budget ont d'ailleurs contraint les organisateurs à refuser des demandes de participation. Les engagements pris par les ménages récipiendaires des puisards ont été respectés. A défaut de fournir leur apport en espèces, ils ont contribué pour un montant équivalent en nature. La main - d'oeuvre locale utilisée pour la construction des ouvrages a consenti à travailler bien au - delà du temps journalier officiellement autorisé dans une logique de course contre la montre pour atténuer les effets pernicioeux de l'inflation.

Un engagement d'égale intensité se perçoit aussi dans la surveillance par les comités de salubrité qui ne se bornent pas à sanctionner, mais ont également une fonction éducatrice. La représentante de la Mairie raconte cette anecdote recueillie durant l'une de ses visites de suivi dans un quartier. La scène se passait entre une jeune femme déversant des eaux ménagères dans la rue et un enfant de 7 ans qui l'avertissait ainsi :

« Si le vieux Alpha Ndiaye te voyait, tu aurais des comptes à lui rendre. Il interdit de jeter les eaux sales dans la rue. Des récipients sont prévus pour ça. »

VI - RESULTATS ET IMPACTS

Les propos ci-haut rapportés valent toute analyse qui pourrait être faite sur l'empreinte laissée dans les esprits par les activités d'information, d'éducation et de communication. Mais il ne serait pas juste de verser tout le changement positif des mentalités au seul compte du projet L.I.F.E. Avant et peu après cette initiative, Yeumbeul a bénéficié d'autres projets de la

même veine qui ont sans doute contribué à la prise de conscience de la nécessité de gérer l'environnement différemment qu'à l'époque de la création des quartiers. La responsabilisation de tous a aiguisé en chacun le souci des risques auxquels il pourrait exposer les autres par le laxisme de sa conduite à l'égard du milieu.

1 – Les impacts sur la qualité de vie dans les quartiers

Les 61 puisards réalisés dont environ 15 % au profit de femmes chefs de ménage ont permis de réduire très fortement l'épandage des eaux sales sur la voie publique (11). Malgré le pouvoir absorbant des sables dunaires du site, l'accumulation des matières grasses dans le sol avait fini par créer une certaine imperméabilité au milieu des ruelles où les ménagères avaient l'habitude de creuser les trous d'enfouissement. L'humidité et les odeurs fétides y attiraient les mouches qui avaient toute la latitude de pénétrer dans les cours des concessions. Leur pullulement permanent était non seulement incommodant mais aussi source de risques pathogènes dans la mesure où les repas sont préparés, parfois consommés à l'air libre.

« Les maisons et leurs abords sont devenus très propres parce que les populations s'attendent à tout moment à recevoir des visiteurs pour s'inspirer de l'expérience de Yeumbeul » a révélé le Chef du Service d'Hygiène dans un entretien.

Les puisards ne sont pas étrangers à cette propreté retrouvée. Il s'y ajoute l'impact du système de collecte des ordures ménagères par charrettes à traction équine mis en place

Il est fort probable que les changements observés dans le paysage des quartiers se perpétuent dans le long terme du fait des mécanismes de pérennisation instaurés tels que les comités de salubrité et les auxiliaires hygiénistes. Le projet en a formé 300 dont 102 femmes tous chargés de disséminer les savoirs et savoir – faire capitalisés. Compte tenu de leurs lieux de provenance, l'impact de leurs animations ne va pas se limiter à Yeumbeul puis que près de 10 % de ces agents résident dans les communes d'arrondissement extérieures de Guédiawaye et Guinaw Rail.

2 – L'initiation à la bonne gouvernance locale

L'expérience du projet L.I.F.E. montre largement que dans le cadre de la décentralisation, il existe des fonctions que les municipalités ont intérêt à transférer aux usagers par souci d'efficacité tout comme elles ont reçu du pouvoir central certaines responsabilités de service public. Cette débureaucratiation serait une application du principe de subsidiarité à l'intégralité de la chaîne administrative à laquelle seraient associés des groupes d'intérêt de la société civile responsabilisés dans les dispositifs de gestion urbaine.

En effet dans le cas de Yeumbeul, il a été observé que deux acteurs considérés comme des éléments – clés dans le processus de prise de décision - le bailleur de fonds et l'autorité politique – ont joué un rôle discret dans les fonctions opérationnelles. L.I.F.E. s'est cantonné à la prescription du mode d'utilisation des ressources financières et de la création des conditions d'émergence d'un travail d'équipe entre l'A.N.B.E.P., l'A.J.E.D., le Service d'Hygiène et la Mairie. Cette dernière a surtout donné son appui politique aux opérateurs, compte tenu de la spécificité des activités visées (équipements privés, animation du ressort d'un service technique déconcentré). La transparence et l'identification rigoureuse des besoins sur la base de l'information recueillie par les membres de la communauté ont structuré la collaboration des organisations chargées des travaux sur le terrain.

Mais le projet L.I.F.E. n'a pas été exclusivement une affaire d'états - majors. Les diverses composantes de la société civile y ont été impliquées à un titre ou à un autre. La configuration sociologique des comités de salubrité en atteste. Leurs membres choisis selon une procédure électorale tenant compte des critères d'âge et de sexe procèdent d'une démocratie réelle exercée à l'échelon social le plus élémentaire.

3 - Les perspectives d'avenir

Le souhait d'une réédition de l'assistance de L.I.F.E. a été émis à la fois par l'A.N.B.E.P. et la Mairie de Pikine. La première reçoit des demandes de puisards que ni le projet financé par le P.N.U.D. ni celui piloté par ENDA en 1996 aussi n'ont réussi à satisfaire en totalité. A cause des mauvaises conditions d'assainissement sévissant dans les quartiers irréguliers de Djeddah, Médina Gounasse et Guinaw Rails, leurs habitants voudraient voir la Mairie agir dans le sens signalé par les projets précités en les mettant en rapport avec des soutiens extérieurs. Leurs attentes sont reflétées par la participation des volontaires venus de ces circonscriptions aux séminaires de formation en animation sanitaire.

IX - SOURCES D'INFORMATION

- A.J.E.D. (s.d.) : Rapport de fin de projet ; Dakar, 9p.
- A.N.B.E.P. (1998) : Semaine E.S.E.T.E.C. ; Yeumbeul, 10 p.
- A.N.B.E.P. (1998) : Grand Prix du Chef de l'Etat pour la promotion de la femme (9^e édition) ; Yeumbeul, 10 p, annexes.
- L.I.F.E. (1996) : Lettre du Coordinateur National au Secrétaire Général de l'A.J.E.D. en date du 16 août 1996.
- L.I.F.E. (1996) : Rapport de progrès du projet de réalisation de puisards et de formation en animation sanitaire à Yeumbeul; 10 p.
- L.I.F.E. (1997) : Rapport de progrès du projet de réalisation de puisards et de formation en animation sanitaire à Yeumbeul ; Phase II, 11 p.
- Service d'Hygiène (1996) : Fascicules 1,2,3 et 4 du séminaire de formation d'animateurs sanitaires de quartiers.

X - NOTES

- (1) - Les Lébou se sont établis dans la région de Dakar probablement au XVI^e siècle où ils ont créé de nombreux villages comme Thiaroye et Yeumbeul dans la banlieue proche intégrée actuellement à l'agglomération dakaroise.
- (2) - La loi sur le Domaine National verse dans ledit domaine géré par l'Etat toutes les terres non immatriculées en 1964.
- (3) - L'estimation est donnée par le Livre Blanc publié en 1980 par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement.
- (4) - Le centre de prévention contre la drogue ouvert à Pikine est un signe de l'importance acquise par ce fléau dans la banlieue.
- (5) - La commune de Pikine a été divisée en 16 communes d'arrondissement en 1996.
- (6) - Depuis leur indépendance acquise aux dépens du royaume du Cayor vers la fin du XVIII^e siècle, les Lébou sont dirigés par un dignitaire appelé « Grand Serigne » qui exerce aujourd'hui une fonction symbolique.
- (7) - Le « set settal » est un vaste mouvement de nettoyage né dans les années 1980 pour remédier à l'insalubrité de Dakar causée par les dysfonctionnements du système officiel de collecte des ordures.

(8) - Les tontines sont des associations dont les membres versent périodiquement des cotisations et le produit de cette épargne est redistribué à tour de rôle aux participants.

(9) - L' A.N.B.E.P. ne représente pas la seule grande association de Yeumbeul. On compte entre autres l'Union des Femmes de Yeumbeul (U.F.Y.) et l'Association des Jeunes de Yeumbeul pour la Promotion Sociale (A.J.Y.P.R.O.S.).

(10) - En mars 1996, le Sénégal a érigé les régions en collectivités décentralisées au même titre que les communes et les communautés rurales.

(11) - Le nombre de puisards initialement prévu était de 50.

(12) - Ce projet mis en place en décembre 1996 visait en plus de la construction de puisards, des latrines, des bornes - fontaines et la collecte des ordures par des charrettes.

Pr. Lat Soucabe MBOW
Université Cheikh Anta Diop
Dakar